



# « Les bibliothèques et la lutte contre l'illettrisme »

Journée du 7 novembre 2011

# Le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Auvergne

## *Les temps forts en 2011...*

- 13 janvier 2011 : Présentation officielle du plan et signature d'un protocole de coopération
  - 1<sup>er</sup> axe : la prévention chez les enfants et les jeunes**
  - 2<sup>ème</sup> axe : favoriser l'acquisition et les maintien des savoirs de base des adultes dans l'entreprise et en recherche d'emploi**
- 31 mai 2011 : Commission thématique régionale « Maintien des savoirs de base en situation professionnelle »
- 27 septembre 2011 : Commission thématique régionale « Prévention de l'illettrisme »
- 4 octobre 2011 : Comité de pilotage régional « Compétences clés »



# Les actions prioritaires du plan régional

- 1 - Prévenir l'illettrisme : les orientations académiques 2011-2013
- 2 - Intégrer la dimension illettrisme à l'offre globale de formation
- 3 - Sensibiliser les employeurs à l'illettrisme et former les salariés aux savoirs de base
- 4 - Développer les compétences langagières
- 5 - Sensibiliser les professionnels au contact des publics au phénomène de l'illettrisme
- 6 - Professionnaliser les acteurs
- 7 - Mettre en place un observatoire régional
- 8 - Coordonner et piloter la lutte contre l'illettrisme
- 9 - Suivre et évaluer les avancées, l'impact des actions
- 10 - Informer et communiquer



# Le protocole de coopération

## *12 signataires...*

- Préfet de la région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme
- Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand
- Préfet de l'Allier
- Préfet du Cantal
- Préfet de la Haute-Loire
- Directrice de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI)
- Président du Conseil régional d'Auvergne
- Président du Conseil général de l'Allier
- Président du Conseil général du Cantal
- Président du Conseil général de la Haute-Loire
- Président du Conseil général du Puy-de-Dôme
- Directeur régional Pôle emploi



# Le protocole de coopération

## *Signer oui, mais pourquoi ?*

- Le renforcement de l'offre en matière de prévention auprès des enfants, des jeunes et des familles
- Le développement de l'offre de formation aux savoirs de base à destination des jeunes, des salariés, des demandeurs d'emploi et des publics en insertion
- La sensibilisation au repérage de l'illettrisme et la professionnalisation des acteurs
- L'optimisation de la connaissance de l'illettrisme et des besoins de publics



# L'action prioritaire n°4

## *Quelques constats...*

- Difficulté des parents et des jeunes à être acteurs de la pratique de la lecture et de l'écriture
- La prévention est l'un des deux thèmes majeurs du plan régional de lutte contre l'illettrisme de l'Auvergne
- Pour mémoire, environ 1 000 jeunes de 17 ans en Auvergne en difficulté plus ou moins grande avec la lecture recensés chaque année
- Plus de 5 000 jeunes de 16-25 ans potentiellement en difficulté avec les savoirs de base en Auvergne



# L'action prioritaire n°4

## ***Les objectifs...***

Il s'agit du développement des compétences langagières.

Il est question aussi de mobiliser le développement culturel local au service de la lutte contre l'illettrisme.

Il s'agit aussi de mobiliser et coordonner le réseau associatif, les bibliothèques, les professionnels du livre et de la lecture.

## ***Proposition***

Mettre en œuvre des actions complémentaires à celles de l'école sur différents axes : lire et échanger ; faire lire ; « rencontrer » l'univers du livre...

